

DÉCISION MUNICIPALE N°2025_17

OBJET : DSI – CONTRAT DE SERVICE D'ASSISTANCE FONCTIONNELLE EN LIGNE ET D'ACCOMPAGNEMENT A INTERVENIR AVEC LA S.A.S « CIRIL GROUP »

Le Maire de la Commune de Pierrelaye,

AGISSANT en vertu de la délibération du Conseil Municipal n°8/2020 en date du 26 mai 2020, relative aux délégations de pouvoirs données au Maire par le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2122-21 et L.2122-22,

VU le Budget Communal,

VU les devis ci-annexés,

CONSIDERANT que la Commune est équipée des progiciels financier, ressources humaines, état-civil, élections, développés par la S.A.S « Ciril Group »,

CONSIDERANT la nécessité de recourir à un service d'assistance fonctionnelle en ligne afin d'assurer la continuité des missions,

CONSIDERANT la nécessité de former les agents sur ces outils métier ;

DECIDE

Article 1^{er} :

Souscrire au service d'assistance fonctionnelle en ligne et d'accompagnement pour les progiciels financier, ressources humaines, état-civil, élections, proposé la S.A.S « Ciril Group », sise 49 avenue Albert Einstein BP12074 69603 VILLEURBANNE Cedex.

Article 2 :

S'acquitter du montant annuel du service établi à **15 600 € T.T.C** la 1^{ère} année (Quinze mille six cent euros Toutes Taxes Comprises) comprenant :

Services	Assistance Fonctionnelle En Ligne	Crédits accompagnement	Budget total
Civil Net Elections	500 € H.T	-	600 € T.T.C
Etat Civil	990 € H.T	-	1 188 € T.T.C
Finances	500 € H.T	5 010 € H.T	6 612 € T.T.C
Ressources Humaines	990 € H.T	5 010 € H.T	7 200 € T.T.C
TOTAL GENERAL			15 600 € T.T.C

il pourra être revu les années suivantes et le **verser** par mandat administratif sur présentation d'une facture et d'un Relevé d'Identité Bancaire ou Postal.

Article 3 :

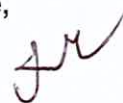
Les crédits nécessaires seront prélevés sur la section de fonctionnement du budget communal.

Article 4 :

La présente décision sera adressée à Monsieur le Préfet du Val d'Oise pour accomplissement du contrôle de la légalité et inscrite au Registre des décisions.

Fait à PIERRELAYE, le 04/02/2025

Le Maire,



Michel VALLADE



Transmis en Préfecture le : 05/02/2025
Publié(e) le : 05/02/2025
Exécutoire le : 05/02/2025

MAIRIE DE PIERRELAYE
Hôtel de ville
42 Bis rue Victor Hugo
BP 51
95480 PIERRELAYE

A l'attention de :
Mme Branca FERREIRA

Devis n° 2025-01227-01
Date 03/02/2025
Commercial Meyssa NAFFOUTI
Dossier suivi par Marie-Noëlle LAFONT
Objet AFEL ELECTIONS _ ETAT CIVIL 2025

Définition des Prestations	Quantité	Montant/Abt Unitaire € HT	Montant/Abt Total € HT
SERVICE ASSISTANCE FONCTIONNELLE EN LIGNE			
Service AFEL CIVIL NET ELECTIONS : Jusqu'à 4 heures par an (tranche 1)	1,00 ff	500,00 €	500,00 €
Service AFEL ETAT CIVIL : Jusqu'à 8 heures par an (tranche 1)	1,00 ff	990,00 €	990,00 €
	Total HT		1 490,00 €
	TVA		298,00 €
	Total TTC		1 788,00 €

Conditions d'exécution :

Prestation(s) effectuée(s) à distance.

Conditions financières :

Notre offre financière s'entend hors taxes. Tout changement pouvant intervenir sur le taux de TVA sera répercuté sur nos factures à la date de leur établissement.

Conditions de facturation :

Facturation de la première année à l'activation du service. A l'issue de la période couverte par le bon de commande, le contrat AFEL sera automatiquement intégré au contrat de maintenance en cours.

Validité de l'offre :

3 mois.

<p>Bon pour accord le : <u>04/02/2025</u> N°Engagement OBLIGATOIRE (*):</p> <p>(*) A préciser pour tout bon pour accord</p>	<p>Nom : <u>M. Vallade</u> Fonction : <u>Maire</u> Cachet de la Collectivité : Signature : </p> 
---	---

MAIRIE DE PIERRELAYE
Hôtel de ville
42 Bis rue Victor Hugo
BP 51
95480 PIERRELAYE

A l'attention de Mme Branca FERREIRA

Devis n° 2025-01235-01
Date 03/02/2025
Commercial Meyssa NAFFOUTI
Dossier suivi par Marie-Noëlle LAFONT
Objet GF PACK COMPETENCE INITIAL 2025

Définition des Prestations	Quantité	Montant Total € HT
Pack Compétence Initial Finances		
Abonnement AFEL (service D)		500,00 €
AFEL Finances - 4 Heures	1,00 ff	
Crédits d'accompagnement Finances		5 010,00 €
Webinaire de présentation fonctionnelle - 1 session / 3 personnes	1,00 ff	
Formation collective - jour/stagiaire	2,00 j	
Formation dédiée à distance	2,00 j	
Formation sur site	2,00 j	
	Total HT	5 510,00 €
	TVA	1 102,00 €
	Total TTC	6 612,00 €

CONDITIONS PARTICULIÈRES

AFEL

Validité :

Le service AFEL est un service annuel comportant un volume d'heures d'assistance fonctionnelle. Ce volume est réinitialisé annuellement.

Facturation :

Le service AFEL sera facturé à la commande lors de l'ouverture du service.

Contrat :

L'AFEL se voit inscrite au service D du contrat actuel de maintenance lors du renouvellement annuel.

Exécution :

Le service AFEL permet le traitement des demandes de type AF. Le temps utilisé pour traiter les demandes AF est décompté du compteur AFEL

Crédits d'Accompagnement

Validité :

Chaque crédit est valable durant 24 mois à la date de souscription.

Chaque crédit peut voir sa validité prorogée par une commande similaire ultérieure.

Les crédits ne sont pas fongibles entre eux.

Facturation :

- 50% à la commande.
- 25% à 3 mois après la 1ère facture.
- 25% à 6 mois après la 1ère facture.

Exécution :

Le crédit de formation est utilisable sur simple demande auprès de notre service de planification. Pour cela, il suffit de lui fournir le numéro du devis et le type de prestation souhaitée (libellé de la ligne du devis).

Conditions financières :

Notre offre financière s'entend hors taxes. Tout changement pouvant intervenir sur le taux de TVA sera répercuté sur nos factures à la date de leur établissement.

Les tarifs de nos prestations sur site s'entendent frais de déplacement et de séjour inclus.

Validité de l'offre :

3 mois.

Bon pour accord le : 04/02/2025

N°Engagement OBLIGATOIRE (*) :

(*) A préciser pour tout bon pour accord

Nom : M. Vallade

Fonction : Maire

SIREN de la collectivité : 219504883

...

Cachet de la Collectivité :

Signature :



MAIRIE DE PIERRELAYE
Hôtel de ville
42 Bis rue Victor Hugo
BP 51
95480 PIERRELAYE

A l'attention de Mme Branca FERREIRA

Devis n° 2025-01235-02
Date 03/02/2025
Commercial Meyssa NAFFOUTI
Dossier suivi par Marie-Noëlle LAFONT
Objet GRH PACK COMPETENCE INITIAL 2025

Définition des Prestations	Quantité	Montant Total € HT
Pack Compétence Initial RH		
Abonnement AFEL (service D)		990,00 €
AFEL RH - 8 Heures	1,00 ff	
Crédits d'accompagnement RH		5 010,00 €
Webinaire de présentation fonctionnelle - 1 session / 3 personnes	1,00 ff	
Formation collective - jour/stagiaire	2,00 j	
Formation dédiée à distance	2,00 j	
Formation sur site	2,00 j	
	Total HT	6 000,00 €
	TVA	1 200,00 €
	Total TTC	7 200,00 €

CONDITIONS PARTICULIÈRES

AFEL

Validité :

Le service AFEL est un service annuel comportant un volume d'heures d'assistance fonctionnelle. Ce volume est réinitialisé annuellement.

Facturation :

Le service AFEL sera facturé à la commande lors de l'ouverture du service.

Contrat :

L'AFEL se voit inscrite au service D du contrat actuel de maintenance lors du renouvellement annuel.

Exécution :

Le service AFEL permet le traitement des demandes de type AF. Le temps utilisé pour traiter les demandes AF est décompté du compteur AFEL

Crédits d'Accompagnement

Validité :

Chaque crédit est valable durant 24 mois à la date de souscription.

Chaque crédit peut voir sa validité prorogée par une commande similaire ultérieure.

Les crédits ne sont pas fongibles entre eux.

Facturation :

- 50% à la commande.
- 25% à 3 mois après la 1ère facture.
- 25% à 6 mois après la 1ère facture.

Exécution :

Le crédit de formation est utilisable sur simple demande auprès de notre service de planification. Pour cela, il suffit de lui fournir le numéro du devis et le type de prestation souhaitée (libellé de la ligne du devis).

Conditions financières :

Notre offre financière s'entend hors taxes. Tout changement pouvant intervenir sur le taux de TVA sera répercuté sur nos factures à la date de leur établissement.

Les tarifs de nos prestations sur site s'entendent frais de déplacement et de séjour inclus.

Validité de l'offre :

3 mois.

Bon pour accord le : 04/02/2025

N°Engagement OBLIGATOIRE (*) :

(*) A préciser pour tout bon pour accord

Nom : M. Vallade

Fonction : Maire

SIREN de la collectivité : 219504883

...

Cachet de la Collectivité :

Signature :

